

**MUSEUM NAZIUNAL SVIZZER.  
MUSÉE NATIONAL SUISSE.  
SCHWEIZERISCHES NATIONAL  
MUSEUM. MUSEO NAZIONALE  
SVIZZERO. Forum Schweizer  
Geschichte Schwyz.**



# LES ORIGINES DE LA SUISSE

EN CHEMIN DU XII<sup>E</sup> AU XIV<sup>E</sup> SIÈCLE

# DOSSIER POUR LES ÉCOLES

**3<sup>E</sup> – 6<sup>E</sup> ANNÉES**

« MARCHÉS ET VOIES COMMERCIALES AU MOYEN ÂGE »



Chers enseignants,

L'éducation culturelle fait partie des plus belles missions de la Confédération. Celle-ci assume ce rôle notamment à travers le Musée national suisse. Les trois sites de ce musée en Suisse transmettent en particulier aux groupes scolaires des connaissances et des expériences vécues : une visite de musée permet en effet d'approfondir de manière vivante les thèmes traités en classe.

Dans la nouvelle exposition permanente, les élèves peuvent vivre et partager leurs propres expériences, se replacer dans le contexte du Moyen Age et pour ainsi dire expérimenter en direct la vie quotidienne d'alors et le voyage éprouvant que la traversée des Alpes représentait autrefois comparé à aujourd'hui. En même temps, ils peuvent s'exercer de manière ludique à identifier du point de vue du contenu et de la forme des tableaux, vêtements et objets.

Ils peuvent ainsi acquérir de nouvelles compétences interdisciplinaires, exercer leur sens esthétique et leurs facultés rhétoriques, élargir leur conscience historique. En ce sens, l'exposition permanente répond aux objectifs pédagogiques des nouveaux plans d'études, qui accordent une importance particulière à la transmission de compétences globales. On devra à l'avenir promouvoir encore davantage les facultés, les capacités et les techniques de travail interdisciplinaires. En ce sens, je me réjouis de voir que les musées, et en particulier le Forum de l'histoire suisse à Schwytz, servent de lieu d'apprentissage extrascolaire et contribuent, en collaboration avec les écoles, à faire de la Suisse un lieu privilégié d'éducation et de formation.

Didier Burkhalter, Conseiller fédéral,  
Chef du Département fédéral de l'intérieur  
DFI jusqu'en 2011

# SOMMAIRE

## L'EXPOSITION PERMANENTE

- 4 LA MONTAGNE – UN CROQUIS
- 5 PLANS DES TROIS ÉTAGES
- 6 STRUCTURE DE L'EXPOSITION
- 7 UN REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE : ÉTAGE MANSARDÉ, STATIONS 1–3
- 10 UN REGARD SUR LES RÉGIONS ALPINES : PREMIER ÉTAGE, STATIONS 4–5
- 12 UN REGARD SUR LA SUISSE CENTRALE : REZ-DE-CHAUSSÉE, STATIONS 6–10

## INFORMATIONS DE FOND

- 15 INFORMATIONS SUR LES THÈMES : COLS ALPINS ET TRANSIT ALPIN, MARCHÉS ET FOIRES, ÉCONOMIE MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

## UNITÉ D'ENSEIGNEMENT POUR LES 3<sup>E</sup> À 6<sup>E</sup> CLASSES

- 17 PROPOSITIONS POUR LA VISITE DU MUSÉE  
« MARCHÉS ET VOIES COMMERCIALES AU MOYEN AGE »

## MATÉRIEL DE CLASSE POUR LA PRÉPARATION À L'ÉCOLE

- 19 **MC 1** CENTRE COMMERCIAL ET MARCHÉ AUJOURD'HUI. INTRODUCTION

## MATÉRIEL DE L'ENSEIGNANT POUR LA PRÉPARATION À LA VISITE DE L'ÉTAGE MANSARDÉ DE L'EXPOSITION

- 20 **AE 1** LE MARCHÉ MÉDIÉVAL DANS LA VILLE DE SIENNE. OBSERVATION DE L'IMAGE

## MATÉRIEL DE CLASSE SUR L'EXPOSITION AU PREMIER ÉTAGE

- 21 **MC 2** STATIONS SUR LE CHEMIN DU COL. TRAVAIL DE GROUPE AVEC CARTES-AFFIRMATIONS

## AIDE À L'ÉVALUATION POUR L'ENSEIGNANT

- 23 **AE 2** PLAN POUR MC 2 STATIONS SUR LE CHEMIN DU COL

## MATÉRIEL DE CLASSE SUR L'EXPOSITION AU PREMIER ÉTAGE

TRAVAIL DE GROUPE « COMMENT LES CHOSES ONT PU SE PASSER. »  
IMAGINER DES SITUATIONS ET LES JOUER

- 24 **MC 3** ARRIVÉE À L'HOSPICE
- 25 **MC 4** DANS LA FORÊT SUR LE CHEMIN QUI FRANCHIT LE COL
- 26 **MC 5** CE QUE LE MULET RACONTERAIT S'IL POUVAIT PARLER
- 27 **MC 6** MULETIERS SUR LE CHEMIN DU COL
- 28 **MC 7** AU BUREAU DE CHANGE
- 29 **MC 8** SUR LE MARCHÉ

## MATÉRIEL DE CLASSE POUR LE SUIVI À L'ÉCOLE

- 30 **MC 9** ILLUSTRATION « UN MARCHÉ AU MOYEN AGE »

## INFORMATIONS

- 31 BIBLIOGRAPHIE
- 32 AVEC L'ÉCOLE AU MUSÉE. INFORMATIONS ET INSCRIPTION
- 33 IMPRESSUM

PLANS DES TROIS ÉTAGES

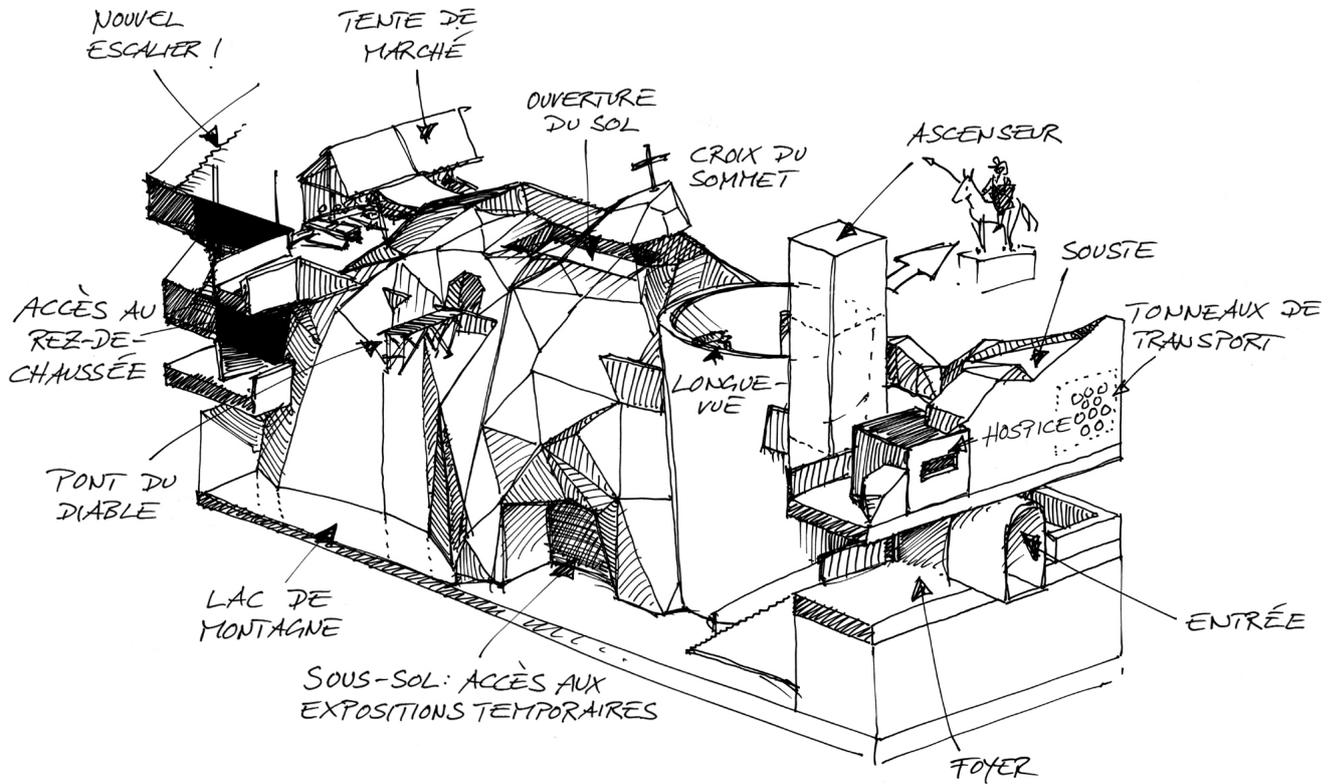
# LA MONTAGNE – UN CROQUIS DE LA SCÉNOGRAPHIE

3<sup>E</sup> – 6<sup>E</sup> ANNÉES

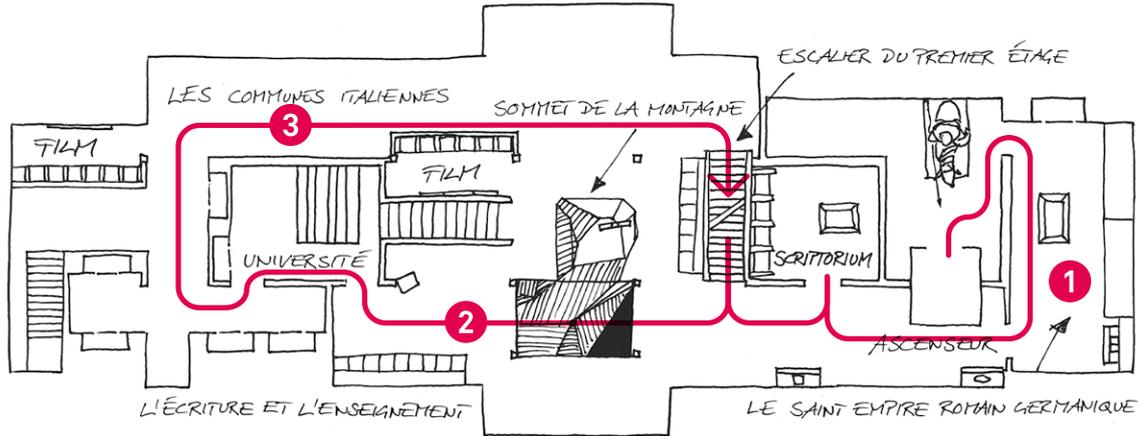
EN CHEMIN DU XII<sup>E</sup> AU XIV<sup>E</sup> SIÈCLE

LES ORIGINES DE LA SUISSE

EXPOSITION PERMANENTE

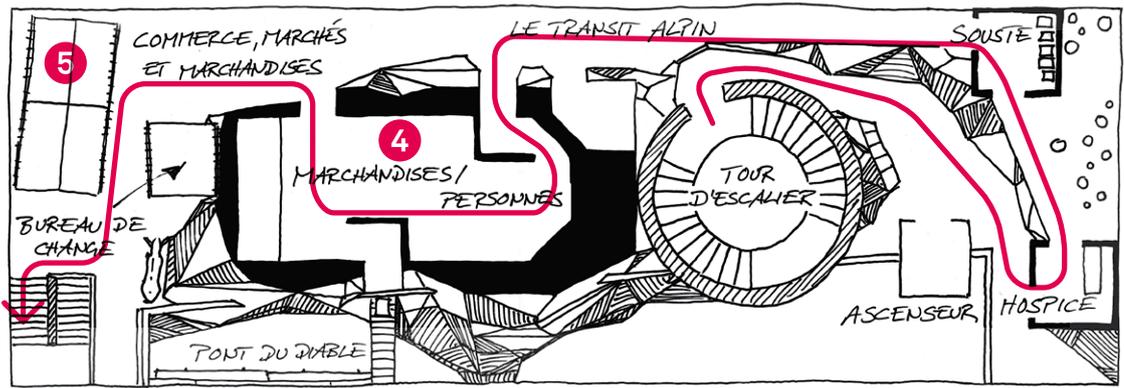


# ÉTAGE MANSARDÉ : UN REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE STATIONS 1-3

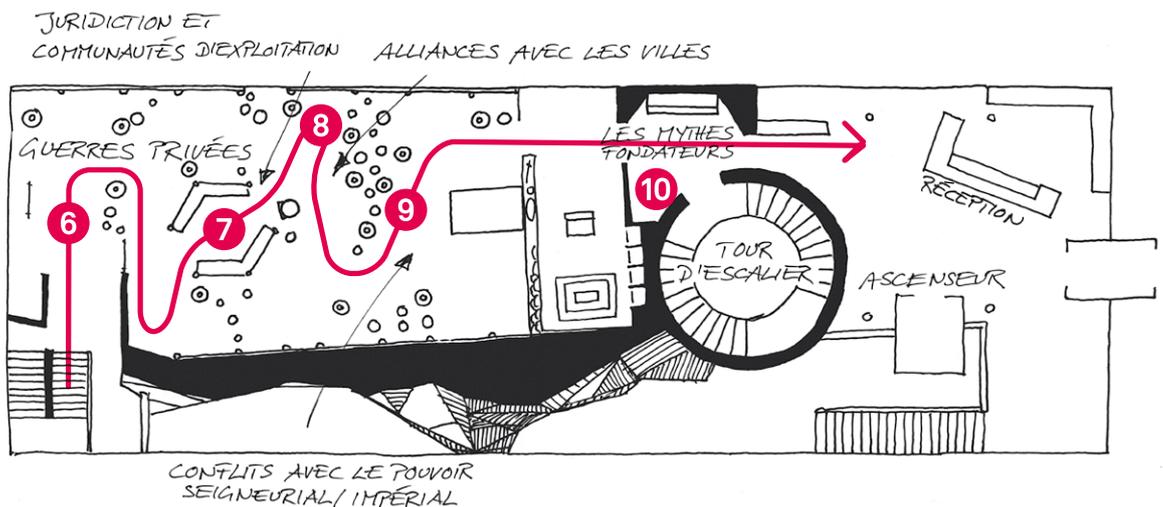


EXPOSITION PERMANENTE

# PREMIER ÉTAGE : UN REGARD SUR LES RÉGIONS ALPINES STATIONS 4-5



# REZ-DE-CHAUSSÉE: UN REGARD SUR LA SUISSE CENTRALE STATIONS 6-10



3<sup>E</sup> - 6<sup>E</sup> ANNÉES

EN CHEMIN DU XII<sup>E</sup> AU XIV<sup>E</sup> SIÈCLE

LES ORIGINES DE LA SUISSE



## STRUCTURE DE L'EXPOSITION

Quand et comment l'histoire de la Suisse commence-t-elle ?

C'est à cette question que l'exposition permanente du Forum de l'histoire suisse Schwyz se propose de répondre.

L'exposition se compose de trois niveaux : le visiteur part du sommet de la montagne à l'étage mansardé pour descendre dans la vallée au rez-de-chaussée.

**L'étage mansardé** offre au visiteur la perspective la plus vaste. On y retrace les évolutions historiques concernant l'Europe centrale et méridionale entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Les thèmes traités sont le Saint Empire romain germanique, la diffusion de l'écriture et de l'enseignement ainsi que la naissance de communes autonomes.

Au **premier étage**, la perspective change et se concentre sur les régions alpines à cette époque, en particulier sur les voies de communication et les routes commerciales, mais aussi sur le commerce, les marchés et les foires.

Le regard se focalise encore davantage au **rez-de-chaussée**, qui accueille la partie consacrée à la naissance de la Confédération.

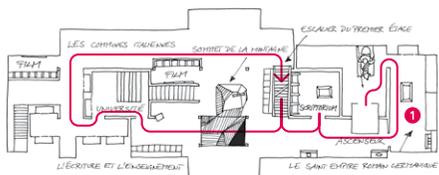
La visite de l'exposition commence délibérément par le sommet de la montagne à l'étage mansardé. Les perspectives sont en effet tout à fait différentes si on observe un paysage depuis le sommet d'une montagne ou depuis la vallée: un lieu surélevé permet de voir au loin, d'identifier la composition du paysage, les voies de communication, les relations avec des régions plus éloignées. Celui qui se trouve dans la vallée voit mieux le paysage tout proche, mais ne peut l'inscrire dans un contexte plus large. La démarche allant du général vers le particulier permet de mieux comprendre les grandes évolutions de l'histoire régionale.

La métaphore de la montagne traduit aussi les différentes manières de voir l'histoire des origines de la Confédération. Au XIX<sup>e</sup> siècle surtout, l'époque fondatrice a été considérée de manière isolée, sans aucun lien avec l'histoire de l'Empire. Les récits liés aux mythes fondateurs comme le serment du Grütli ou le tir de Guillaume Tell ont été posés en modèles illustrant les origines de la Confédération comme si ces événements étaient uniquement limités aux cantons primitifs (Waldstätten) et pouvaient s'expliquer par eux-mêmes. C'est là qu'intervient l'exposition du Forum de l'histoire suisse Schwytz : L'alliance des Waldstätten doit être considérée dans une optique plus large, englobant les influences déterminantes en Europe. C'est un regard nouveau, insolite qu'on pose alors sur les origines de la Suisse et qui fait découvrir une page passionnante d'une histoire qu'on croit connaître.



## UN REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE ÉTAGE MANSARDÉ

### STATION 1 : LE SAINT EMPIRE ROMAIN



La partie occidentale de l'Empire romain, tel que celui-ci existait depuis l'Antiquité, s'est éteinte au V<sup>e</sup> siècle de notre ère. L'Empire romain d'Orient, lui, a pu se maintenir autour de sa capitale Byzance/Constantinople (aujourd'hui Istanbul). Le couronnement de Charlemagne, en l'an 800, marque le rétablissement de l'Empire d'Occident. Le couronnement impérial relevait du pape, ce qui conférait à l'autorité impériale un caractère religieux. L'empereur régnait en chef de la chrétienté occidentale et devenait ainsi le protecteur de l'Eglise.

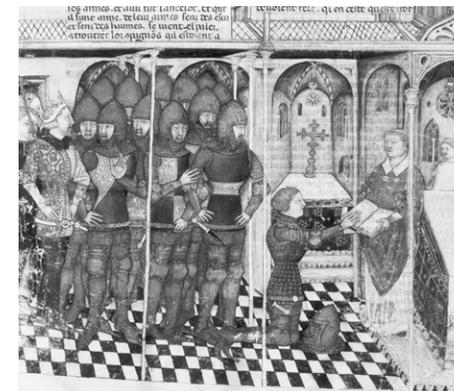
Dans la chrétienté occidentale, la couronne impériale revenait aux rois germaniques. Mais pour être couronné roi, il fallait bénéficier du soutien des plus grands dignitaires de l'Empire. Le nouveau roi était alors investi par les princes ecclésiastiques et laïques de l'Empire. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le cercle des électeurs fut limité à certains princes nommés princes électeurs. La peinture

murale exposée ici présente l'élection sous une forme stylisée. Cette fresque, qui provient de la demeure zurichoise « Zum Langen Keller », dont elle a été retirée avec le crépi à la chaux et un fragment du mur, représente le roi trônant au milieu des souverains ecclésiastiques et laïques. La procédure de l'élection n'excluait cependant pas que la dignité royale prenne souvent un caractère héréditaire. C'est ainsi que naissent de grandes dynasties, comme les Carolingiens, les Ottoniens, les Saliens, les Staufen ou les Habsbourg. Le roi exerçait une souveraineté directe uniquement sur sa cour et son propre territoire seigneurial. Sur les autres parties de son Empire, il régnait dans la mesure où ses princes lui avaient juré obéissance et fidélité. Ce principe de soumission personnelle s'appliquait également aux niveaux inférieurs – entre princes et la petite noblesse, mais aussi entre les nobles et les non nobles. Le royaume ressemblait ainsi à une pyramide dont les différents degrés étaient soudés par le serment de fidélité et les liens de vassalité. Un rôle central revenait ici au serment, car Dieu y était invoqué comme témoin. Tout parjure était donc un sacrilège et une atteinte à l'ordre voulu par Dieu.

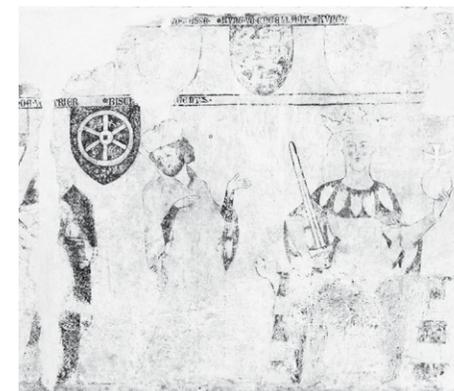
Les vassaux devaient à leur seigneur « service et obéissance », le mot service se référant avant tout au soutien armé. Le seigneur de son côté s'engageait à protéger ses vassaux et à subvenir à leurs besoins, en leur concédant un fief. Les vassaux qui prêtaient un secours

armé à leur seigneur devinrent peu à peu des chevaliers. Vers 1300, un réseau complexe de familles de haute et basse noblesse s'était développé, comme le large rouleau de parchemin l'illustre. Il immortalise près de 600 familles nobles et cela pour la seule partie sud-ouest de l'Empire.

(A propos du serment, voir catalogue, essai d'André Hohenstein)



1



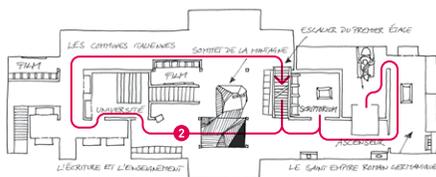
2

1  
Galaad prêtant serment sur la Bible. Miniature. XIV<sup>e</sup> siècle, Bibliothèque nationale de France, Paris.

2  
Peinture murale de la maison « Zum langem Keller ». À Zurich, début du XIV<sup>e</sup> siècle.

## UN REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE ÉTAGE MANSARDÉ

### STATION 2 : L'ÉCRITURE ET L'ENSEIGNEMENT



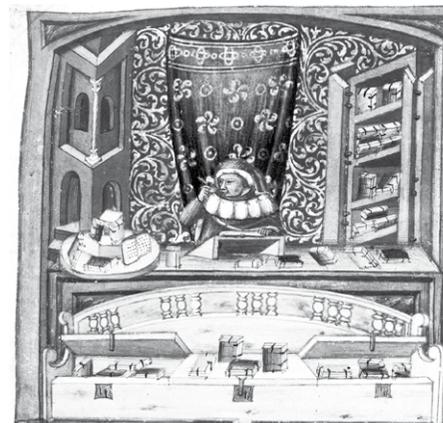
Prenez place dans le scriptorium d'un monastère, l'amphithéâtre d'une université médiévale ou le bureau d'un notaire ! La scénographie de cette station illustre l'essor de l'écriture au XIII<sup>e</sup> siècle, résultant pour l'essentiel de la diffusion d'un nouveau support, le papier. En effet, le papier, fabriqué à moindres frais, supplante le parchemin utilisé jusqu'alors pour les écrits – comme le montre ce magnifique graduel, livre de chants liturgiques du couvent des Dominicaines du Val de Sainte-Catherine (Katharinenthal).

Si auparavant les conventions sociales et juridiques étaient conclues le plus souvent de manière orale, on se sert de plus en plus régulièrement de l'écrit à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. On voit apparaître alors la correspondance politique et administrative ainsi que les comptes. Des listes et inventaires répertorient la propriété foncière, les intérêts ou les taxes. Les écrits sont désormais enregistrés et

conservés dans des locaux spéciaux – les archives. La rapidité avec laquelle l'écrit se diffuse se reflète dans la multitude des documents qui nous sont parvenus: leur nombre a décuplé au cours du XIII<sup>e</sup> siècle !

Jusque vers 1200, la plupart des écrits étaient rédigés en latin par des ecclésiastiques. Dorénavant, les fonctionnaires des rois, des princes ou des villes se servent aussi de l'écriture et utilisent de plus en plus la langue populaire. L'essor de l'écrit dans l'administration et la société nécessite alors un personnel qualifié. Ce savoir est enseigné entre autres à la faculté juridique de l'université de Bologne. Les étudiants y apprennent non seulement les bases du droit ecclésiastique et laïque, mais aussi la rédaction des contrats. Bologne attire désormais de tous les coins d'Europe des étudiants issus de familles aisées appartenant à la noblesse ou à la bourgeoisie citadine. C'est donc à partir de l'Italie que l'utilisation systématique de l'écrit et de la comptabilité se répand peu à peu dans toutes les régions de l'Empire. Ceci vaut aussi pour le territoire de l'actuelle Suisse : Entre 1265 et 1330, environ 300 étudiants de cette région étaient inscrits à Bologne.

(Cf. catalogue, essai de Bernard Andenmatten)



3



4

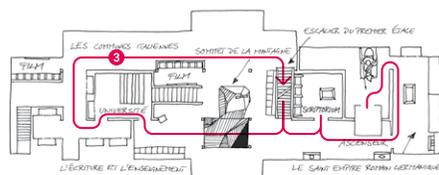
3  
Miniature tirée de:  
Johannes Andreae,  
Novella super sexto  
Decretalium. XIV<sup>e</sup>  
siècle, Médiathèque  
municipale classée,  
Cambrai, MD 620.

4  
Graduel, Couvent  
des Dominicaines du  
Val de Sainte-Catherine  
(Katharinenthal).  
Diessenhofen, vers  
1300. Propriétaire :  
Musée national  
suisse, canton de  
Thurgovie, fondation  
Gottfried Keller.



## UN REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE ÉTAGE MANSARDÉ

### STATION 3 : LES COMMUNES ITALIENNES



Au XII<sup>e</sup> siècle, les conditions de vie s'améliorent sensiblement sur tout le continent. Des conditions climatiques favorables et de nouvelles techniques agricoles permettent d'obtenir de meilleures récoltes, de nouvelles terres sont cultivées, l'artisanat et le commerce sont florissants, la population et par conséquent les villes connaissent une forte croissance. Dans trois régions européennes, l'essor des villes est particulièrement marqué : en Flandre, en Provence et en Italie du Nord, où des villes comme Ferrare, Bologne et Milan prospèrent.

En principe, les villes du Nord de l'Italie faisaient encore partie du Saint Empire romain et étaient donc soumises à l'empereur ou au roi. Mais le souverain ne séjournait que rarement en Italie. De plus, le pouvoir impérial était ébranlé par la Querelle des Investitures opposant les papes et les empereurs germaniques aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Plusieurs

villes italiennes mirent alors à profit la lutte du sacerdoce et de l'Empire pour acquérir une plus grande autonomie et restreindre de plus en plus les droits des seigneurs régnant sur leurs villes, le plus souvent des évêques.

Les citoyens des villes visaient une plus large autonomie. A cet effet, ils avaient fondé dès le XII<sup>e</sup> siècle des communes et fixé dans des accords contractuels comment diriger et administrer leur commune. Le pouvoir émanait de l'assemblée des citoyens ; celle-ci cependant élisait un Grand Conseil et un Petit Conseil chargés de régler les affaires politiques quotidiennes. Les communes établissaient leurs propres lois et possédaient leur propre juridiction.

Confortées par leur ascension politique, les villes cherchaient à étendre leur domination sur les campagnes environnantes, ce qui conduisait parfois à des conflits entre villes rivales. La plus grande menace pour le pouvoir citadin venait cependant de l'autorité impériale. Les empereurs ou rois supportaient mal les visées d'indépendance de ces villes, étant donné que celles-ci ne payaient plus l'impôt impérial et s'approprièrent des droits régaliens impériaux comme celui de frapper monnaie, de prélever des taxes ou de désigner des autorités. Des conflits armés éclatèrent entre l'empereur Frédéric Ier Barberousse et les villes d'Italie du Nord, dont certaines s'étaient regroupées au sein de la Ligue lombarde. Malgré quelques échecs, les villes parvinrent d'une manière générale à défendre

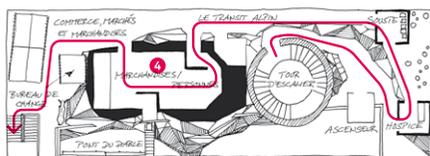
leurs libertés contre le pouvoir impérial.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les communes se transformèrent peu à peu en puissantes villes seigneuriales et au bout de 150 ans environ, l'expérience républicaine prit fin. Mais l'idée d'une commune qui décide librement de son propre destin s'était répandue au-delà des frontières italiennes, notamment dans les vallées du Tessin où l'on vit apparaître une communalisation calquée sur le modèle italien. Et même la Suisse centrale prenait connaissance de ce nouvel ordre politique, car les territoires situés de part et d'autre des Alpes entretenaient d'étroites relations commerciales.

(Cf. catalogue, essai de Denise Tonella)



5  
Ambrogio Lorenzetti :  
les Effets du Bon Gouver-  
nement dans la ville  
et à la campagne.  
1337-1339, Palazzo  
Publico, Sienne.

REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE  
PREMIER ÉTAGESTATION 4 :  
LE TRANSIT ALPIN

Les Alpes forment une barrière naturelle entre le Nord et le Sud de l'Europe. Plusieurs passages sont empruntés depuis la nuit des temps, comme le Brenner ou le Grand-Saint-Bernard. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les voies de transit se multiplient grâce aux innovations techniques et aux améliorations du système de construction, en particulier celle de ponts à des endroits considérés jusqu'ici comme infranchissables. Le premier étage montre sous une forme stylisée le plus renommé de ces ponts, le « Pont du Diable ». Faites halte dans notre hospice ou jetez un coup d'œil dans la souste, où les muletiers entreposaient leurs marchandises.

Le contrôle du transit alpin constituait un important atout économique car des droits de douane étaient prélevés sur les marchandises transportées. Plus les marchands étaient attirés par un certain itinéraire, plus les bénéfices douaniers étaient élevés. Il est donc na-

tural de voir les princes, les villes et les communes rurales s'efforcer d'aménager leurs propres voies de transit afin d'augmenter leur attrait. C'est ainsi que les ducs de Savoie essaient de contrôler le Simplon, tandis que les Habsbourg s'intéressent au passage du Gothard.

La quantité et la valeur des marchandises transportées à travers les Alpes étaient considérables. On transportait du Sud vers le Nord de la soie, des objets d'art, des armes, des épices, de l'ivoire et plus tard aussi du coton et du riz. En sens inverse, on transportait des chevaux, de la laine, des draps de lin, des métaux, du verre et d'autres denrées. Comme le transport par voie terrestre coûtait trois fois plus cher que le transport par voie d'eau, on s'efforçait d'écourter au maximum les trajets terrestres. Le Gothard offrait là une variante intéressante avec cette voie d'eau que constituait le lac des Quatre Cantons, tout comme le Lac Majeur.

Sur les chemins qui franchissaient les Alpes, les populations montagnardes organisaient le transport des marchandises à dos de mulets et de porte-faix contre rémunération. Cela nécessitait la construction et l'entretien d'auberges, d'écuries et d'hospices. Le transport par le Gothard était possible presque durant toute l'année. Le transit alpin avait un impact considérable sur l'économie et la société alpines. Les montagnards exportaient à leur tour leurs produits régionaux vers le Nord ou le Sud. L'exportation de viandes et produits laitiers devint la nouvelle base écono-

mique des vallées alpines. On vit alors se former une nouvelle classe dirigeante, enrichie par les revenus du commerce d'exportation. Quant aux travaux agricoles, les paysans pouvaient les effectuer plus facilement en se regroupant. Parallèlement à l'essor du commerce d'exportation, les communautés d'exploitation agricole prenaient de plus en plus d'importance. Et pour finir, les nombreux voyageurs étrangers apportaient jusque dans les vallées montagnardes des nouvelles de toute l'Europe. La population alpine, loin d'être arriérée, ne vivait donc pas en vase clos. A côté des marchands, les pèlerins formaient un groupe important de voyageurs, comme en témoigne cette simple gourde en terre cuite, permettant au pèlerin d'emporter sa ration d'eau journalière.

(Cf. catalogue, essai de Claudius Sieber-Lehmann)

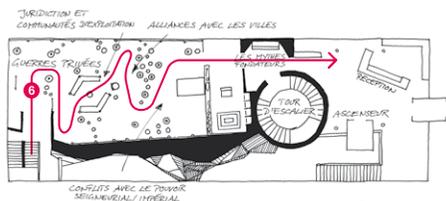


6 Gourde de pèlerin. Leutwil (AG), 1300-1400, terre cuite non vitrifiée.



UN REGARD SUR LA SUISSE CENTRALE  
REZ-DE-CHAUSSÉE

### STATION 6 : GUERRES PRIVÉES



Au rez-de-chaussée, une vache morte et ensanglantée gisant par terre attire aussitôt le regard: elle sert d'introduction au thème des « guerres privées ». Au Moyen Âge, les nobles avaient recours à la guerre privée pour imposer leurs droits. Il s'agissait alors d'un instrument juridique reconnu, réservé aux membres de la noblesse. Le requérant était obligé d'annoncer son intention à son adversaire. Si la menace restait sans effet, il pouvait s'attaquer aux membres de la famille et aux biens de son adversaire pour contraindre ce dernier à céder. Une telle guerre privée incluait l'incendie des habitations, des champs et le vol de bétail, ainsi que l'assassinat de ceux qui s'y opposaient. Les guerres privées prenaient souvent une ampleur considérable. C'est ainsi qu'en Suisse centrale, les annales mentionnent au XIII<sup>e</sup> siècle de grandes guerres privées mobilisant des centaines de personnes. Il devenait urgent de réprimer cette vio-

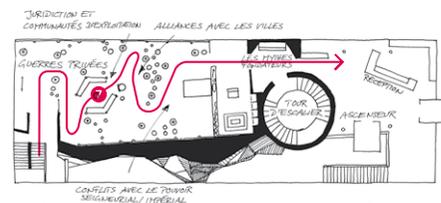
lence arbitraire et l'insécurité qui en résultait. Or les efforts de pacification avaient plus de chance d'aboutir sur le territoire d'un prince puissant ou d'une forte alliance urbaine. Les villes partageant les mêmes intérêts se regroupèrent alors en confédérations (comme par exemple la Ligue du Rhin ou la Ligue des villes souabes) pour sévir ensemble contre les meneurs de guerres privées. De telles confédérations servaient surtout à rétablir la sécurité et à la maintenir dans les régions concernées.

(Cf. catalogue, essais de Peter Blicke et Thomas Maissen)



Miniature d'amour courtois représentant un vol de bétail. Probablement Constance, vers 1320.

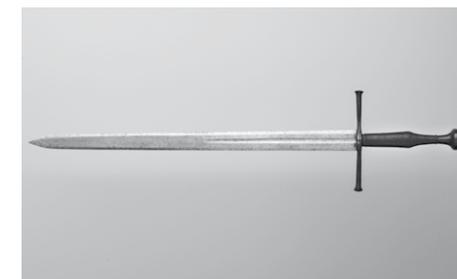
### STATION 7 : JURIDICTION ET COMMUNAUTÉS D'EXPLOITATION



Au Moyen Âge (et plus tard encore), le clergé et la noblesse étaient les seuls souverains légitimes. Mais les citoyens des villes et les habitants des campagnes (Landleute) revendiquaient leurs droits de souveraineté et se regroupèrent dans ce but au sein de communes urbaines ou rurales. Dans de telles communes, les habitants pouvaient décider eux-mêmes de leur destin. Dans les cantons primitifs (Waldstätten), les nouvelles communes reposaient sur les communautés agricoles qui existaient déjà. L'autogestion communale incluait l'élection des fonctionnaires et l'instauration de propres statuts juridiques et d'une propre juridiction. Le pouvoir émanait alors de l'assemblée des citoyens ou des Landleute. L'épée du juge, exposée ici, témoigne de cette revendication: La juridiction n'était plus entre les mains de personnes étrangères à la commune. Les communes s'affranchissaient ainsi des prétentions de souveraineté du clergé et de la noblesse. De telles al-

liances visaient aussi à réprimer la violence arbitraire de la noblesse qui sévissait sous forme de guerres privées et dont souffrait la population des villes et des campagnes. L'autonomie des communes était garantie par la liberté impériale: les communes jouissaient de l'immédiateté impériale, elles dépendaient donc directement du pouvoir impérial et n'étaient responsables que devant l'empereur ou le roi. Uri a obtenu cette liberté impériale en 1231, Schwytz en 1240 et Unterwald en 1309.

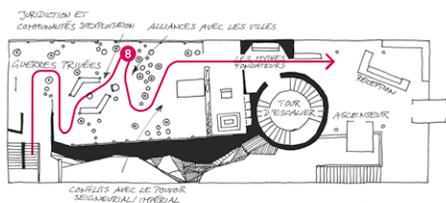
(Cf. catalogue, essais de Peter Blicke et Thomas Maissen)



9  
Épée du juge. Mellingen, XV<sup>e</sup> siècle, fer.

UN REGARD SUR LA SUISSE CENTRALE  
REZ-DE-CHAUSSÉE

### STATION 8 : ALLIANCES AVEC LES VILLES



Les Waldstätten (cantons primitifs) ont conclu pour la première fois une alliance avec Lucerne en 1332, avec Zurich en 1351 et avec Berne en 1353. Ces alliances forment la base déterminante pour le développement de la Confédération au XV<sup>e</sup> siècle. Elles sont représentées dans cette station par plusieurs pactes munis de leurs sceaux ; un bref parcours montre l'importance de ce cachet officiel d'authentification que constitue le « sceau ». Une telle alliance entre des communes rurales et des villes puissantes sur le plan économique et politique n'a rien de naturel. Mais les villes voyaient dans les communes rurales des partenaires bienvenus pour poursuivre leur expansion et garantir leur sécurité. Leur autonomie était en effet menacée par deux maisons princières qui tentaient d'étendre leur domination sur le Plateau. A l'ouest, c'était la maison de Savoie, à l'est la maison Habsbourg. Pour les villes, cette alliance

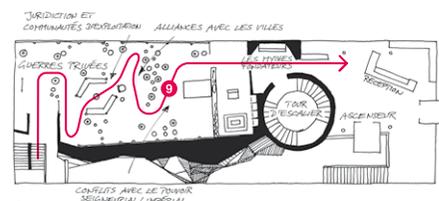
avec les Waldstätten n'avait souvent qu'un but utilitaire. C'est ainsi que dans les années 1440, la ville de Zurich hésitait encore à conclure un pacte soit avec les Waldstätten soit avec les Habsbourg. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, la pérennité des alliances entre villes et campagnes n'était donc pas du tout assurée.

(Cf catalogue, essai de Kathrin Utz Tremp)



10  
Pacte de Morgarten.  
Probablement copie  
contemporaine, da-  
tée de 1316, facsimi-  
lé. Original Archives  
d'Etat d'Obwald.

### STATION 9 : CONFLITS AVEC LE POUVOIR SEIGNEURIAL ET LE POUVOIR IMPÉRIAL



Vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, des conflits militaires opposèrent les Confédérés au pouvoir habsbourgeois, notamment dans les batailles de Sempach (1386) et de Näfels (1388). L'origine de ces conflits violents était la politique offensive d'autonomie des villes, avant tout Lucerne. Cette ville ne cessait en effet d'intégrer des possessions habsbourgeoises dans ses propres territoires (par exemple Entlebuch et Sempach) ou dévastait des localités tout entières (par exemple Rothenbourg) placées sous protection habsbourgeoise. Des attaques similaires étaient aussi le fait des Waldstätten. On n'est donc pas étonné de la réaction des Habsbourg face à la violation de leurs droits souverains et à la politique de conquête agressive des Confédérés. La sphère d'influence de la maison princière s'étendait à l'époque de l'Alsace au Tyrol, et les troubles menaçaient en Suisse centrale l'hégémonie habsbourgeoise. Les victoires des Confédérés contre les troupes habsbourgeoises s'expliquent par le manque

d'engagement des vassaux et mercenaires au service des Habsbourg, leur tactique de guerre dépassée et le code d'honneur spécifique aux chevaliers habsbourgeois, mais aussi par l'acharnement guerrier des Confédérés et leur parfaite connaissance du terrain. La plaque funéraire d'un chevalier habsbourgeois illustre l'armement des chevaliers, tandis que les deux objets exposés à côté, hallebarde et poignard, représentent l'équipement rudimentaire des paysans, compensé par leur volonté de se battre sans égard pour autrui. Un fait révélateur est le Convenant de Sempach, datant de 1393, dans lequel les Confédérés s'engagent à épargner lors des futures campagnes de guerre les femmes, les enfants, les églises et les couvents. Un an après cette convention, les Confédérés vont conclure avec la maison princière de Habsbourg un traité de paix à long terme, scellant pratiquement l'abandon de la Suisse centrale par les Habsbourg.

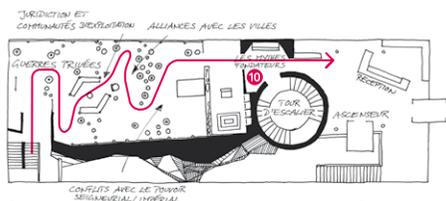
(Cf. catalogue, essai d'Erika Hebeisen)



11  
Pierre tombale de  
Hohenklingen. Cou-  
vent de Feldbach à  
Steckborn, fin du XIV<sup>e</sup>  
siècle.

## UN REGARD SUR LA SUISSE CENTRALE REZ-DE-CHAUSSÉE

### STATION 10 : LES MYTHES FONDATEURS



Les récits autour de la fondation de la Confédération ne sont pas attestés avant 1470 ; les premiers documents ont donc été écrits 200 ans seulement après les événements qui y sont relatés. Un rôle tout à fait central dans cette transmission revient au « Livre blanc de Sarnen », qui rassemble entre autres les copies d'actes officiels attestant les droits souverains des Waldstätten. En raison du grand décalage temporel entre les récits rapportés et les documents écrits, ce Livre blanc ne fournit guère de renseignements fiables sur la naissance de la Confédération.

Pourquoi les récits fondateurs ont-ils été repris seulement vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle ? Cela s'explique par le contexte historique de l'époque. Après la conquête de l'Argovie par les Confédérés (1415) et la guerre de Zurich (1440–1450), la Confédération a pris les traits d'une alliance exclusive. C'est donc durant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle que

s'amorce la naissance d'un Etat. La nouvelle communauté doit alors s'appuyer, à l'intérieur comme à l'extérieur, sur une histoire fondatrice qui justifie sa raison d'être. Il s'agit de montrer sous un jour favorable pour les Confédérés leur séparation des Habsbourg, qui sont encore leurs grands rivaux au XV<sup>e</sup> siècle. Dans ce contexte, l'auteur du Livre blanc a situé la naissance de la Confédération dans la Suisse primitive. Ainsi, le rôle décisif des villes de Lucerne, Zurich et Berne dans la naissance de la Confédération a été pratiquement ignoré.

Durant les siècles suivants, les mythes fondateurs ont été sans cesse ravivés. Un rôle important revient ici à Peter Etterlin avec son Histoire de la Confédération, datant de 1507, et Aegidius Tschudi avec sa Chronique suisse de 1550. Quant à Friedrich Schiller, il a contribué, avec sa pièce de théâtre « Guillaume Tell » (1804), à une large diffusion des légendes fondatrices suisses. Dans les troubles des campagnes napoléoniennes, le personnage de Guillaume Tell s'est imposé comme héros de la liberté, puis comme défenseur des Etats nationaux dans le courant du nationalisme qui a marqué au XIX<sup>e</sup> siècle le monde occidental. Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la jeune Confédération suisse à son tour a intensifié la recherche des origines de sa création nationale, la glorifiant dans de nombreux festivals, chants et tableaux.

Il faut ajouter à cela que les mythes fondateurs ont toujours servi à surmonter le fossé entre catholiques et protes-

tants, libéraux et conservateurs ainsi qu'entre bourgeois et ouvriers. L'image rêvée de Confédérés amoureux de liberté et solidaires a été aussi reprise au XX<sup>e</sup> siècle, par exemple à l'occasion du célèbre rapport du Grütli de 1940 ; le serment du Grütli et l'histoire de Tell devaient servir de symboles d'indépendance et de résistance face au Troisième Reich. Même si rien ne prouve l'authenticité des mythes fondateurs, on doit admettre que ceux-ci ont exercé durant des siècles une influence réelle sur les événements historiques.



12  
Grütli-Tell-Winkelried. Tableau à lamelles composé de trois lithographies colorées, vers 1860.

# INFORMATIONS DE FOND

## INFORMATIONS SUR LES THÈMES COLS ALPINS ET TRANSIT ALPIN, MARCHÉS ET FOIRES, ÉCONOMIE MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

*Dans le catalogue accompagnant l'exposition « Les origines de la Suisse. En chemin du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », trois essais fournissent d'excellentes connaissances de base sur le thème « Le commerce transalpin ». Les extraits suivants sont tirés de ces essais.*

### Cols alpins et transit alpin

Auteur : Claudius Sieber-Lehmann, professeur universitaire privé d'histoire générale du Moyen Age et d'histoire suisse à l'université de Bâle

Depuis l'Antiquité, des voyageurs de toute origine ont traversé les Alpes qui, sur une largeur de 100 à 150 km, séparent l'Europe du Nord de l'Europe du Sud. Nombre de ces chemins franchis depuis la nuit des temps restent encore aujourd'hui des voies importantes de passage, notamment le Brenner et le Grand-Saint-Bernard.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'ouverture, grâce à des innovations techniques, de deux nouveaux passages, les cols du Simplon et du Gothard, a facilité la traversée des Alpes. La construction de nouveaux ponts et chemins muletiers à travers un territoire auparavant inaccessible rapprochait les versants nord et sud et facilitait les passages, en particulier la route du Gothard qui écourtait les distances à parcourir. Vers 1240, on comptait quatre jours pour le trajet entre Lugano et Lucerne.

La gamme des marchandises circulant du nord au sud et vice-versa était considérable, comme le montrent les tarifs douaniers des carrefours d'Aoste ou de Pavie. Le bassin méditerranéen fournissait au Nord des biens de luxe, soieries, miroirs et récipients précieux, des épices (poivre, cannelle, gingembre), de l'encens, de l'ivoire, des armes, des faucons et même des singes. A cela s'ajoutait le coton, importé d'Orient et travaillé depuis le XII<sup>e</sup> siècle dans le Nord de l'Italie, ainsi que le riz à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Les archives des douanes de Chiavenna et Bellinzona attestent le commerce des esclaves, bien que la religion chrétienne ait interdit cette pratique. L'Europe du Nord en retour fournissait au Sud des chevaux, de la laine, des draps de lin, des métaux et du verre.

Pour la douane de Come, nous possédons une liste détaillée, datant de 1338, de toutes les marchandises transportées par le col du Gothard : laurier, futaine, épices, cire, acier, garance, indigo, chevaux, soie, outils en fer, armes, céréales, légumes secs, farine, sel, châtaignes, avoine, huile et vin circulaient du Sud vers le Nord. En sens inverse, on transportait vers les régions méridionales minerais, draps, vaisselle résistant au feu, osier, cuir,

fournitures de brebis, d'agneau et de mouton ainsi que laine, draperies, étain, fromage, produits laitiers et viande de porc salée.

La nouvelle route du Gothard, qui reliait de manière idéale voie d'eau et voie terrestre, attirait depuis le XIII<sup>e</sup> siècle une circulation de plus en plus dense. Les marchandises venant d'Italie étaient ensuite transportées par le lac des Quatre-Cantons - Reuss - Aare - Rhin ; en sens inverse, le Tessin assumait cette fonction par sa jonction avec le lac Majeur. Dès 1311, un commerçant italien de Lesa au bord du lac Majeur rapporte qu'il a déjà traversé le Gothard plus d'une centaine de fois.

Le développement du commerce transalpin entraînait l'aménagement d'une infrastructure comprenant tavernes, étables et hospices. Les muletiers, porteurs et cantonniers requis se regroupèrent bientôt au sein de communautés de muletiers ; les plus anciens statuts conservés jusqu'à nos jours proviennent d'Osco en Léventine, sur le versant méridional du Gothard, et ont été rédigés en 1273.

Les nouvelles relations économiques transformèrent radicalement la société alpine. Le transport et le commerce firent naître une nouvelle classe dirigeante.

La population participait également à l'essor du commerce transitaire par les cols alpins, et ceci pas seulement grâce au sommage. L'élevage lucratif du bétail et le commerce qui en découlait conduisaient les vachers et leurs familles à mener une vie nomade.

Grâce au transit alpin, la population alpine disposait de nouveaux canaux d'information. Les marchands n'étaient pas les seuls à traverser les Alpes, d'autres voyageurs en effet entreprenaient ce laborieux périple pour des motifs religieux.

L'image d'une société alpine vivant en vase clos, voire arriérée, ne correspond donc plus, dès le bas Moyen Age, à la réalité.

### Marchés et foires

Auteur : François de Capitani, historien au Musée national suisse

La Champagne était devenue au XII<sup>e</sup> siècle la plaque tournante du commerce européen des marchandises et des échanges monétaires. Les comtes de Champagne avaient mis à profit leur situation géographique et étaient parvenus à tenir leur domaine situé entre la Flandre, la Lorraine, la Bourgogne et la France à l'écart des conflits qui opposaient leurs voisins. La Champagne était un lieu sûr dans une Europe troublée. Les comtes assuraient la protection des marchands se rendant aux foires. Des traités signés avec la France et la

Bourgogne garantissaient même aux commerçants la sécurité sur les territoires voisins de la Champagne. Par ailleurs, les comtes avaient souci de maintenir la stabilité de leur monnaie.

...  
 Tout confluaient sur les foires de Champagne : draperies de Flandre, fourrures d'Europe de l'Est, épices et denrées précieuses d'Orient, colorants, ainsi que l'alun, utilisé en grande quantité. Bien-tôt, les foires de Champagne attiraient d'autres commerçants et leurs marchandises : le fer de Suède et d'Allemagne, le cuivre de Hongrie et l'étain de Bohême. L'Allemagne du Sud fournissait des étoffes de lin ; l'argent d'Alsace et du Brisgau rejoignait aussi la Champagne.

Les grands marchands italiens conjuguèrent de plus en plus souvent les transactions commerciales avec les opérations bancaires. Après 1260, le volume des opérations financières dépassait celui des marchandises ; la Champagne était alors un des plus importants centres financiers d'Europe, sous domination des commerçants italiens, spécialisés dans le secteur bancaire.

...  
 Les grandes foires n'étaient pour le commerce que la partie visible de l'iceberg. Au niveau régional et local, les marchés annuels assuraient la redistribution des denrées recherchées. Ces marchés annuels faisaient la fierté de chaque ville jouissant du droit de marché. Les marchands y venaient de très loin avec les denrées achetées sur les grandes foires et vendaient ici les produits qui ne servaient pas aux besoins quotidiens : textiles précieux, métaux, médicaments, épices exotiques et outils de toute sorte et provenance.

...  
 La surveillance des marchés était affaire du seigneur : contrôle de la qualité, vérification des poids et mesures et fixation des prix.

...  
 Ce système médiéval conjuguant foires, marchés annuels et hebdomadaires est resté longtemps la clef de voûte de l'approvisionnement de la population, non seulement pour les produits courants, mais aussi pour les textiles, les outils et les produits de luxe. C'est seulement vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que le magasin moderne va supplanter le marché annuel, devenant ainsi une foire permanente.

### Economie monétaire et système bancaire

Auteur : Kurt Weissen, professeur d'histoire médiévale à l'université de Heidelberg

...  
 Jusqu'au haut Moyen Age, on achetait une marchandise en la troquant contre une autre ; l'argent n'intervenait que pour fixer le montant des amendes. Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, ce système fondé sur les prestations en nature ne suffit plus, vu la forte croissance de la population, l'essor des villes et l'ampleur internationale du commerce. Le troc céda le pas aux paiements en numéraire et les

paysans exigèrent souvent de transformer leurs redevances et corvées vis-vis des seigneurs en taxes pécuniaires.

...  
 L'essor de l'économie monétaire posa de nouvelles exigences à la fourniture des métaux précieux requis et à la frappe des monnaies. Les seigneurs laïques et ecclésiastiques obtinrent des rois germaniques le droit de battre monnaie.

...  
 La multitude des monnaies posait de plus en plus de problèmes. Il arrivait par exemple que des marchands itinérants ou des pèlerins veuillent payer avec des pièces de monnaie que personne ne connaissait.

...  
 Comme le contrôle des monnaies et leur conversion exigeaient beaucoup de savoir-faire et d'expérience, on instaura aussi au nord des Alpes le métier de changeur, qui jouissait d'un grand prestige dans la société citadine. A Bâle par exemple, les changeurs s'associèrent aux négociants en argent et aux orfèvres dans la corporation « Zunft zu Hausgenossen », à Zurich dans la société « zur Constaffel ». Celui qui était assis derrière un banc (lat. bancum) et changeait les monnaies, fut appelé dans de nombreux endroits « bancherius ».

...  
 La doctrine monétaire médiévale définissait le prêt à intérêt comme contraire aux commandements de l'Eglise. Toute prestation qui, lors du remboursement d'un prêt, dépassait la valeur du montant prêté, était considérée comme pratique d'usure.

...  
 Commerçants, artisans, paysans et nobles avaient besoin de crédits pour résoudre à court terme des impasses financières. Les Juifs, eux, n'étaient pas soumis aux interdits qui frappaient les chrétiens pour les prêts à intérêt. Les plus anciens témoignages de la présence juive en Suisse datent d'avant 1200 à Genève et de 1213 à Bâle.

...  
 Les marchands de draps de Sienne, Pise, Lucques et Florence, qui pratiquaient le commerce en gros entre le Sud et le Nord de l'Europe par l'intermédiaire des grandes foires (de Champagne), fondèrent des sociétés disposant d'un capital de plus en plus important. Contrairement aux petites succursales locales des Lombards, ils étendirent leur réseau de filiales à presque toute l'Europe et au bassin méditerranéen. Leurs entreprises étaient souvent dirigées par des négociants qui ne voyageaient plus eux-mêmes, mais travaillaient avec leur capital de manière sédentaire, dans leur ville. Ces transformations dans la structure du commerce furent si radicales qu'on parle aussi de « révolution commerciale ».



# « MARCHÉS ET VOIES COMMERCIALES AU MOYEN AGE »

## UNITÉ D'ENSEIGNEMENT POUR LES 3<sup>E</sup> À 6<sup>E</sup> CLASSES

Là où les hommes vivent, on fait du commerce et là où on fait du commerce il y a des marchés. Et ceci autrefois comme aujourd'hui. Le marché est un lieu où se rencontrent jeunes et vieux, riches et pauvres. On y achète et on y vend des marchandises, on les fait connaître et on en assure la distribution. On encaisse de l'argent et on en dépense. On échange les nouvelles et on les diffuse. Le marché nous en apprend beaucoup sur la vie quotidienne des gens.

Vers 1300, le territoire de la Suisse actuelle connaît un tournant économique qu'on qualifie aussi de révolution commerciale. Des conditions climatiques plus favorables, de meilleures récoltes, l'extension de l'élevage, l'amélioration des conditions de circulation sur les chemins des cols alpins en raison de la construction de nouveaux ponts, ce sont là les raisons principales pour l'expansion du commerce sur le territoire de la Suisse centrale.

L'exposition « Les origines de la Suisse. En chemin du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle » montre au premier étage, dans la section « Un regard sur les régions alpines », quelle influence le commerce a eu sur les régions alpines, notamment sur le Gothard et sur la naissance de la Confédération. L'itinéraire des marchands les conduisait par différentes étapes. Leur chemin les emmenait de la souste au poste de douane, de l'hospice du sommet et la traversée de dangereuses gorges jusqu'au bureau de change, car leur destination finale était les foires et les marchés. La scénographie de cette exposition fait vivre en direct le transport des marchandises par les cols alpins et permet de mieux comprendre ce qu'un tel périple représentait au Moyen Age pour les personnes qui y participaient.

### Programme de visites guidées

- Visite guidée de l'exposition « Les origines de la Suisse ». Tour d'horizon des trois étages de l'exposition: « Un regard sur l'Europe centrale », « Un regard sur les régions alpines » et « Un regard sur la Suisse centrale ». La visite guidée est dirigée par un/une expert/e de l'équipe de Médiation culturelle.

Durée : 60 minutes.

- Atelier « En chemin avec des marchandises ». L'accent est mis sur le commerce et donc sur la section de l'exposition « Un regard sur les régions alpines » au premier étage. L'atelier est dirigé par un/e expert/e de l'équipe de Médiation culturelle.

Durée : 90 minutes.

*Merci de s'inscrire deux semaines à l'avance, 058 466 80 11, ou ForumSchwyz@snm.admin.ch*

### Proposition pour la visite autonome avec la classe

Cette forme de visite est centrée sur le thème du « temps ». L'objectif principal est « l'acquisition d'expériences et de connaissances sur une période passée qui nous a déterminés ». La période directement concernée ici est le Moyen Age. Le thème principal est le commerce alpin et les personnes qui y participaient. Les élèves doivent expérimenter, comprendre et reproduire ce que cela signifiait autrefois de voyager à travers les Alpes, et comment le développement du commerce a transformé la vie des hommes. Les élèves doivent reconnaître que la société et l'environnement dans lesquels ils vivent sont le résultat d'une longue évolution.

*Buts de l'apprentissage :*

- Découvrir le marché comme partie intégrante d'une ville médiévale, établir un rapport avec le temps présent et chercher des explications possibles pour les changements survenus,
- Reconnaître que les marchés et autres lieux d'achat actuels, p. ex. les centres commerciaux, ont évolué au cours de plusieurs siècles et puisent leurs racines en partie dans le Moyen Age.
- Comparer la mobilité d'aujourd'hui et celle du Moyen Age en se servant de l'exemple du commerce alpin et des différents métiers concernés et discuter sur les changements survenus.

### Préparation à la visite de l'exposition

> **MC 1 CENTRE COMMERCIAL ET MARCHÉ AUJOURD'HUI**

En introduction, les élèves observent les photos d'un centre commercial et d'un marché d'aujourd'hui et réfléchissent aux points communs et aux différences qui existent entre les deux. Ils doivent partir des images, mais peuvent s'appuyer avant tout sur leurs expériences et les connaissances dont ils disposent déjà.



Le thème « Centre commercial et marché aujourd'hui » se réfère au vécu actuel des élèves. Cette réflexion forme la base de la compréhension du passé et doit donc servir d'introduction.

### La visite du musée

Cette unité d'enseignement met l'accent sur le commerce médiéval, thème traité au premier étage de l'exposition « Les origines de la Suisse ». Il est néanmoins recommandé de débiter la visite avec toute la classe à l'étage mansardé.

Durée : environ 80 minutes. Les durées indiquées reposent sur une estimation et dépendent de la cadence de travail et de l'intensité d'évaluation dans le travail de groupe.

### Déroulement

1. Le chevalier. Introduction à l'étage mansardé

La statue impressionnante du chevalier au début de l'exposition est une introduction optimale pour l'enseignant, qui peut poser alors les questions suivantes: « Qui est-ce ? », « Comment vivaient les chevaliers au Moyen Age ? » ou « Quelles personnes et professions existaient en dehors des chevaliers ? » Ces questions permettent de jeter un premier regard sur la société médiévale. Les élèves pourront s'y référer pendant l'observation de la fresque murale à la prochaine étape.

*Durée : 5 minutes*

2. Fresque murale « Les Effets du Bon Gouvernement dans la ville et à la campagne », peinte par Ambrogio Lorenzetti. Observation de la reproduction de cette peinture à l'étage mansardé

#### > **AE 1** LE MARCHÉ MÉDIÉVAL DANS LA VILLE DE SIENNE

Les élèves observent ensemble la représentation du marché dans la ville de Sienne. La fresque originale d'Ambrogio Lorenzetti peut encore aujourd'hui être admirée dans le Palazzo Pubblico de Sienne. Cette fresque a été réalisée entre 1337 et 1339. L'exemplaire de l'étage mansardé est une reproduction de quatre mètres de long, et constitue une base idéale pour une approche du marché et du commerce au Moyen Age.

Il s'agit ici en premier lieu de décrire et d'identifier de manière exacte les éléments représentés sur cette peinture. Du point de vue du contenu, il s'agit d'expliquer et de comprendre les caractéristiques principales d'un marché médiéval.

Il est possible d'établir des rapports avec le présent et des comparaisons avec les possibilités d'achat actuelles. Ces rapports et comparaisons servent de base pour la découverte autonome de l'exposition par les élèves.

*Durée : 10 minutes*

3. Découverte autonome par les élèves à l'aide des cartes-affirmations. Travail de groupe au premier étage

#### > **MC 2** STATIONS SUR LE CHEMIN DU COL

Les élèves sont chargés de placer les affirmations de différentes personnes aux endroits correspondants de l'exposition au premier étage. La classe est répartie en petits groupes, et les différentes cartes-affirmations sont distribuées.

Au cours d'un parcours collectif qui débute à l'entrée de l'hospice, les différents groupes présentent leurs affirmations placées à l'endroit adéquat et justifient leur choix.

*Durée : Devoir 10 minutes / Parcours 20 minutes*

4. «Comment les choses ont pu se passer». Travail de groupe au premier étage

#### > **MC 3 – MC 8**

Les élèves élaborent une scène pour l'une des stations jalonnant les voies de commerce qui franchissent les Alpes, en tenant compte des différentes perspectives des personnes qui participent à ce commerce. Chaque groupe dispose d'un devoir écrit.

La présentation des scènes et leur évaluation ont lieu durant un deuxième parcours collectif de station à station. Tous les élèves peuvent prendre part à la discussion sur les différents devoirs et points de vue. Une évaluation finale dirigée par l'enseignant à la fin du parcours peut souligner des rapports (historiques) importants et répondre aux questions que se posent encore les élèves.

*Durée : Devoir 15 minutes / Evaluation 20 minutes*

### Suivi et approfondissement en classe

#### > **MC 9** ILLUSTRATION « LE MARCHÉ »

Les élèves observent ensemble l'image, choisissent une scène, la colorient, la découpent et y ajoutent des paroles sous forme de bulles.

Que disent les différents personnages ?

Les résultats sont suspendus au mur, et les élèves présentent mutuellement leur scène. L'enseignant peut éventuellement aider les élèves à établir des rapports avec les scènes jouées dans le musée.



# CENTRE COMMERCIAL ET MARCHÉ AUJOURD'HUI

## DEVOIR :

Compare les deux photographies.  
 Qu'est-ce qu'un centre commercial ?  
 Qu'est-ce qu'un marché ? Quels sont les points communs ? Quelles sont les différences ? Où préfères-tu faire tes achats ? Sur un marché ou dans un centre commercial ? Pourquoi ?  
 À quoi un marché pouvait-il ressembler autrefois ? Qu'est-ce qui manquait par rapport à aujourd'hui ?



Centre commercial moderne



Marché aujourd'hui

## LE MARCHÉ MÉDIÉVAL DANS LA VILLE DE SIENNE

*Observation de la reproduction de la fresque « Les Effets du Bon Gouvernement dans la ville et à la campagne », peinte par Ambrogio Lorenzetti, 1337–1339 (fresque murale du Palazzo Pubblico à Sienne)*

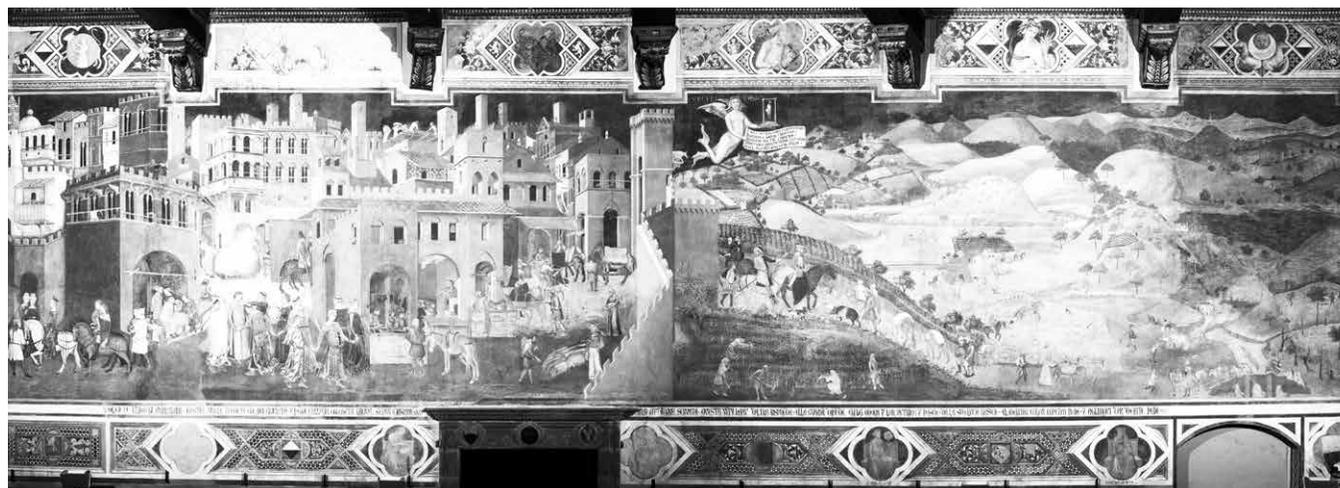
*Lieu: étage mansardé « Un regard sur l'Europe centrale »*

Dans la Salle de la Paix (Sala della Pace ou Sala dei Nove) du Palazzo Pubblico de Sienne, on peut admirer un cycle de peintures réalisées par Ambrogio Lorenzetti. Sur les quatre murs se trouvent représentés les effets du bon et du mauvais gouvernement. Le « bon gouvernement » est basé sur les vertus Justice, Tempérance, Sagesse, Force, Paix et Magnanimité – ces vertus caractérisent le gouvernement idéal d'une commune. Le personnage royal dans les couleurs de la ville de Sienne symbolise le bien commun. Le « mauvais gouvernement » est incarné par un tyran aux attributs diaboliques, accompagné d'une cour bestiale infernale, du péché mortel et du vice. Les effets du bon gouvernement font face à ceux du mauvais gouvernement. Sur un côté de la salle, on voit la population vivre en paix et dans la prospérité, à la ville comme à la campagne. Sur l'autre côté, on voit la population souffrir de la guerre, des dévastations et de la famine.

A l'étage mansardé de l'exposition, on peut voir une reproduction longue de quatre mètres des effets du bon gouvernement dans la ville et à la campagne. La peinture montre la vie idéalisée dans la ville et à la campagne. La borne multimédia à gauche de la reproduction montre un film de cinq minutes qui informe sur le gouvernement de la ville de Sienne au Moyen Age et sur l'histoire et la signification de cette fresque.

### PISTES POUR L'OBSERVATION COLLECTIVE DU TABLEAU

- Qu'est-ce que vous voyez sur ce tableau ? Dans la ville ? Dans la campagne ?
- Quelles scènes pouvez-vous reconnaître ? Décrivez les personnes et leurs activités.
- Quelles marchandises peut-on reconnaître ?
- Comment ce marché fonctionne-t-il ?
- Quels rapports pouvez-vous établir entre les activités de la campagne et le marché de la ville ?
- Quelles sont les différences avec le marché d'aujourd'hui ?



Ambrogio Lorenzetti : les Effets du Bon Gouvernement dans la ville et à la campagne. 1337–1339, Palazzo Pubblico, Sienne.



## STATIONS SUR LE CHEMIN DU COL

### CARTES-AFFIRMATIONS

Où placer cette affirmation ?

Cherche au premier étage dans la section de l'exposition « Un regard sur les régions alpines » un endroit adéquat pour « ton » affirmation et place ici ta carte. Explique pendant le parcours collectif pourquoi tu l'as posée ici.

**1**  
Entre, sois notre hôte. Un lit t'attend, et tu pourras manger une bonne soupe de céréales.

**2**  
Oh, qu'est-ce qu'il fait sombre ici! Pourvu que personne ne nous attaque.

**3**  
J'ai beaucoup de vin d'Italie à vendre. Il me reste à le transvaser dans des récipients adéquats et à le transporter par les Alpes.

**4**  
Halte ! Si tu veux poursuivre ton chemin, tu dois payer 2 schillings et 7 pfennigs.

**5**  
Heureusement que je ne dois pas transporter tout seul les marchandises. Ce chargement est bien trop lourd pour un seul homme.

**6**  
Mon grand frère doit partir à la guerre. Pour cela, il a absolument besoin d'une arme.



## STATIONS SUR LE CHEMIN DU COL

**7**

Hélas, un terrible accident est arrivé sur la pente raide du chemin !

**8**

Le chemin est long, escarpé et épuisant. Je ne dois pas oublier d'emporter de l'eau.

**9**

J'aimerais coudre pour moi une robe dans du beau velours.

**10**

Tout juste arrivé de pays lointains ! Idéal pour vos mets délicats ! Allez-y, servez-vous !

**11**

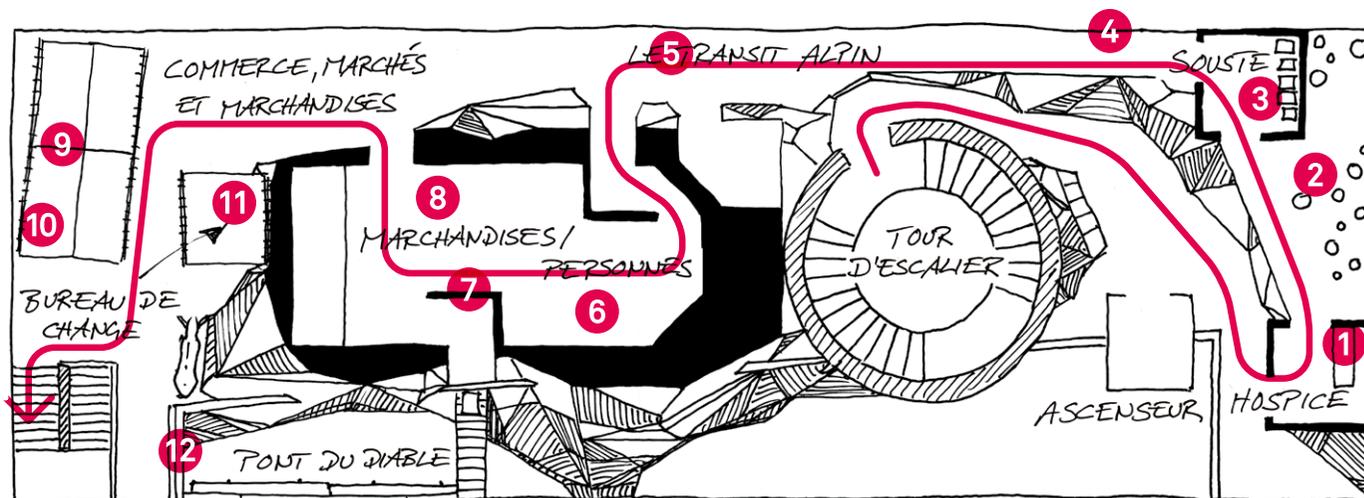
Oh, voilà qui devient compliqué ! Je n'ai encore jamais vu de telles pièces de monnaie. Je dois aller chercher mon abaque.

**12**

Werner m'a raconté qu'on a enfin construit un pont solide au-dessus des gorges des Schöllenen.

## STATIONS SUR LE CHEMIN DU COL

Sur le plan se trouvent indiqués les emplacements et/ou les objets respectifs qui correspondent aux différentes cartes-affirmations.



### 1 HOSPICE

Entre, sois notre hôte. Un lit t'attend, et tu pourras manger une bonne soupe de céréales.

### 2 FORÊT ENTRE HOSPICE ET SOUSTE

Oh, qu'est-ce qu'il fait sombre ici ! Pourvu que personne ne nous attaque.

### 3 SOUSTE

J'ai beaucoup de vin d'Italie à vendre. Il me reste à le transvaser dans des récipients adéquats et à le transporter par les Alpes.

### 4 POSTE DE DOUANE

Halte ! Si tu veux poursuivre ton chemin, tu dois payer 2 schillings et 7 pfennigs.

### 5 MULET

Heureusement que je ne dois pas transporter tout seul les marchandises. Ce chargement est bien trop lourd pour un seul homme.

### 6 ÉPÉE

Mon grand frère doit partir à la guerre. Pour cela, il a absolument besoin d'une arme.

### 7 IMAGE D'UN ACCIDENT DE MULETIERS

Hélas, un terrible accident est arrivé sur la pente raide du chemin !

### 8 GOURDE DE PÈLERIN

Le chemin est long, escarpé et épuisant. Je ne dois pas oublier d'emporter de l'eau.

### 9 MARCHÉ

J'aimerais coudre pour moi une robe dans du beau velours.

### 10 MARCHÉ

Tout juste arrivé de pays lointains ! Idéal pour vos mets délicats ! Allez-y, servez-vous !

### 11 ABAQUE DANS LE BUREAU DE CHANGE

Oh, voilà qui devient compliqué ! Je n'ai encore jamais vu de telles pièces de monnaie. Je dois aller chercher mon abaque.

### 12 VUE SUR LE PONT DU DIABLE

Werner m'a raconté qu'on a enfin construit un pont solide au-dessus des gorges des Schöllenen.













## UN MARCHÉ AU MOYEN AGE – UNE ILLUSTRATION-LUDIQUE D'APPRENTISSAGE

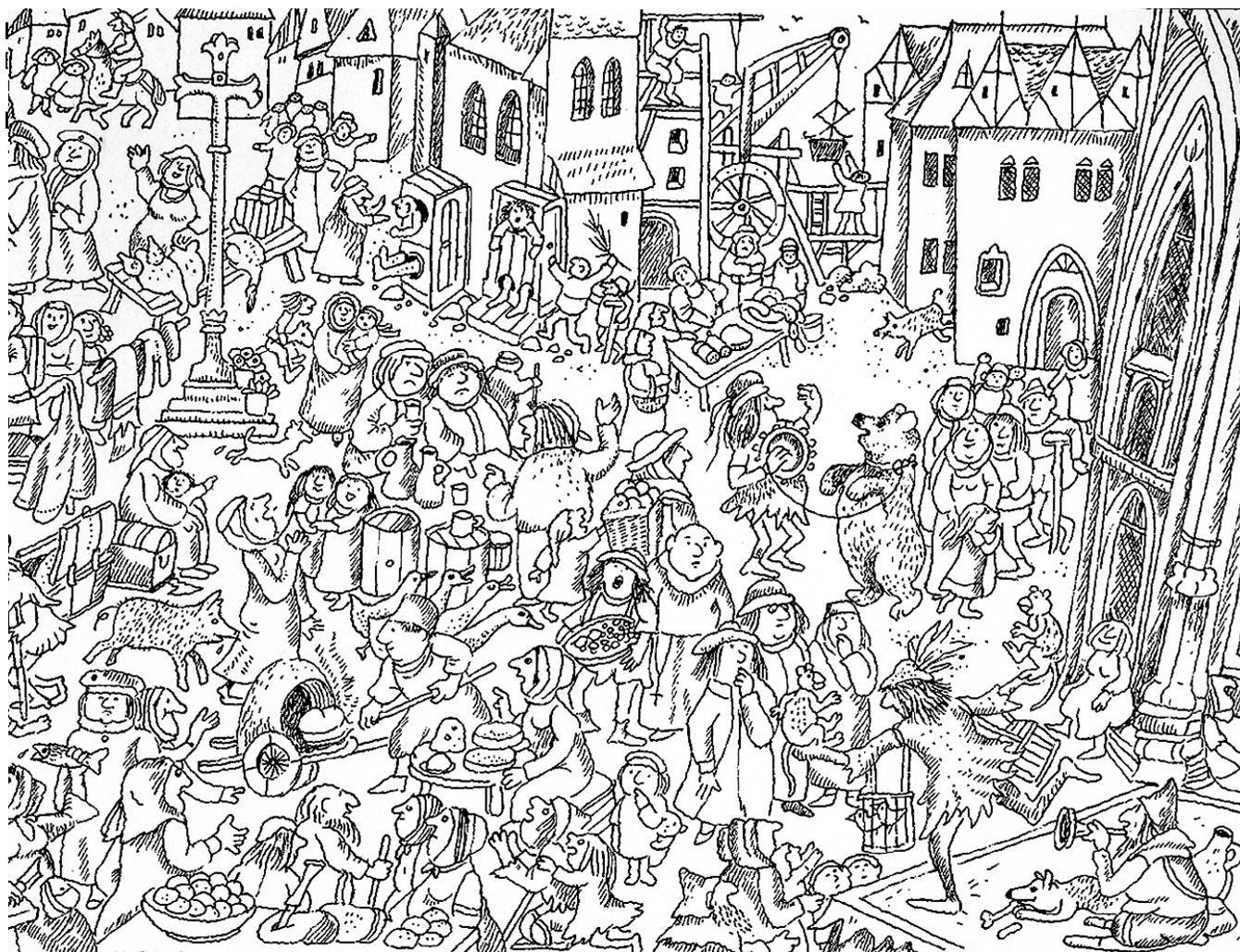
### DEVOIR :

Choisis sur le poster une scène qui te plaît particulièrement.

1. Colorie cette scène.
2. Découpe-la.
3. Colle-la sur une feuille de papier.
4. Dessine des bulles pour les différentes personnes.
5. Qu'est-ce que ces personnes pourraient bien se dire entre elles ?
6. Remplis les bulles avec les paroles correspondantes.

Inscris ton nom.

Faites ensemble une exposition et suspendez toutes vos scènes sur un mur.



Bande dessinée, tirée de : Laurie Carlson. Wir spielen Mittelalter. Verlag an der Ruhr 1998.

# BIBLIOGRAPHIE

**Le catalogue accompagnant l'exposition fournit des informations détaillées sur les thèmes de l'exposition :**

« LES ORIGINES DE LA SUISSE.  
EN CHEMIN DU XII<sup>E</sup> AU XIV<sup>E</sup> SIÈCLE »

Edité par le Musée national suisse

Forum de l'histoire suisse Schwytz

hier+jetzt, Verlag für Kultur und

Geschichte GmbH, Baden 2011

www.hierundjetzt.ch

ISBN 978-3-0391-222-9

En vente dans la boutique du musée.

## OUVRAGES RECOMMANDÉS

Carlson, Laurie : *Wir spielen Mittelalter*. Verlag an der Ruhr, 1998.

Fuhrmann, Bernd: *Mitbarer Münze. Handel im Mittelalter*. Darmstadt 2010.

Glauser, Fritz : *Ochsen und Pferde. Voraussetzungen des mittelalterlichen Transports*. Dans : Enrico Rizzi (éd.), essais sur l'histoire des cols alpins (dossiers du quatrième congrès international consacré à la recherche sur les Walser à Splügen, 6 septembre 1986). Anzola d'Ossola 1987, p. 109–121.

Körber, Andreas : *Kompetenzorientiertes historisches Lernen im Museum? Eine Skizze auf der Basis des Kompetenzmodells « Historisches Denken »*. Dans : Popp Susanne, Schönemann Bernd (éd.), *Historische Kompetenzen und Museen, Schriften zur Geschichtsdidaktik*. Idstein 2009, p. 62–80.

Körber, Andreas ; Schreiber, Waltraud ; Schöner, Andreas (éd.) : *Kompetenzen historischen Denkens. Ein Strukturmodell als Beitrag zur Kompetenzorientierung in der Geschichtsdidaktik*. Neuried 2007.

Maissen, Thomas : *Schweizer Geschichte im Bild*. hier+jetzt, Baden 2012.

Müller, Jörg & Siegfried, Anita & Schneider, Jürg E. : *Auf der Gasse und hinter dem Ofen. Eine Stadt im Mittelalter*. Aarau 1995.

Sablonier, Roger : *Gründungszeit ohne Eidgenossen. Politik und Gesellschaft in der Innerschweiz um 1300*. Baden 2008.

Stadler-Planzer, Hans : *Geschichte des Landes Uri. Von den Anfängen bis zur Neuzeit*. Uranos-Verlag, Schattdorf 1993.

Volker, Reinhard : *Die Geschichte der Schweiz. Von den Anfängen bis heute*. C.H. Beck, München 2011.

Ziehbrunner, Alain : *Jaromir Lesekartei*. Zytglogge Werkbuch. Bern 2003.



## AVEC L'ÉCOLE AU MUSÉE

### Le musée comme lieu d'apprentissage et d'expérience sensorielle

Les écoles ont une place importante dans notre musée. Nous élaborons pour tous les niveaux scolaires des offres pédagogiques qui complètent l'enseignement des disciplines les plus diverses.

Par nos présentations des expositions ainsi que par nos conseils personnels, nous désirons aider les enseignants dans la préparation et le déroulement d'une visite de musée et contribuer à ce que celle-ci s'intègre parfaitement dans l'enseignement scolaire.

Pour une visite autonome de l'exposition permanente et des deux expositions temporaires annuelles, nous mettons à disposition une documentation et du matériel pour la préparation et le suivi de la visite du musée. Tout ce matériel peut être téléchargé sur notre site Internet.

Le séjour au Forum de l'histoire suisse à Schwytz doit être pour les élèves intéressant, instructif et attrayant. Nous vous remercions de votre soutien pour la surveillance de vos élèves durant la visite.

Nous nous réjouissons de votre visite !

## INFORMATIONS

### RENSEIGNEMENTS ET CONSEIL

Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans la planification de votre séjour à Schwytz et la visite du Forum de l'histoire suisse Schwytz: du mardi au dimanche 10–17h, tél 058 466 80 11.

### INSCRIPTION ET RÉSERVATION

Nous vous prions de vous inscrire au moins 14 jours à l'avance. Notre service accueil prendra note de votre réservation. Du mardi au vendredi 10–17 h, tél 058 466 80 11  
E-Mail : ForumSchwytz@snm.admin.ch

### FORMATION DES ENSEIGNANTS

Prenez contact avec le service suivant :  
Médiation culturelle  
Forum de l'histoire suisse Schwytz  
Renate Amuat  
renate.amuat@snm.admin.ch,  
tél 058 466 80 11

### HEURES D'OUVERTURE

Le musée est ouvert aux horaires suivants :  
du mardi au dimanche 10–17 h  
(fermé le lundi)

### ACCÈS

Le Forum de l'histoire suisse Schwytz se trouve directement en face de l'arrêt de bus « Schwyz Post ». Des bus assurent la liaison avec les trains régionaux et rapides au départ et à

destination de Seewen/Schwyz SBB ainsi qu'avec les bateaux au départ et à destination de Brunnen. Le transfert en bus depuis la gare de Schwyz SBB jusqu'à l'arrêt « Schwyz Post » dure environ cinq minutes.

### PRIX D'ENTRÉE POUR LES GROUPES SCOLAIRES

Entrée gratuite pour les expositions permanentes et temporaires.

### VISITES GUIDÉES ET ATELIERS POUR LES GROUPES SCOLAIRES

Les visites guidées pour les groupes scolaires suisses sont gratuites. L'heure de la visite peut être coordonnée avec les horaires de classe et d'arrivée des transports publics.

### VISITES AUTONOMES

durant les heures d'ouverture. Sur réservation

### RESTAURATION

Devant le musée se trouve la place Hofmatt, où les classes et les groupes peuvent se reposer et se restaurer. Des magasins ainsi que des restaurants et cafés se trouvent à proximité immédiate. Le musée lui-même ne dispose pas d'espace suffisant pour offrir aux scolaires une aire de restauration.

# IMPRESSUM

## **Editeur**

MUSEE NATIONAL SUISSE  
Médiation culturelle  
Forum de l'histoire suisse Schwytz

## **Auteurs**

Nicolas Disch, école cantonale Kollegium Schwytz  
(stations 1–10, p. 7–12)  
Karin Fuchs, Haute Ecole d'études pédagogiques  
de Lucerne et Université de Fribourg  
(unité d'enseignement)  
Renate Amuat, Médiation culturelle, Forum de  
l'histoire suisse Schwytz

## **Rédaction / Coordination**

Renate Amuat  
Rita Lisa Planzer-Steiner

## **Traduction / Relecture**

Marie-Claude Buch-Chalayer

## **Photographies / Dessins**

Alex Harb  
Denise Tonella

## **Conception graphique et composition**

Rebecca-Anne Morganti-Pfaffhauser

*Cette documentation pour les scolaires a paru à  
l'occasion de l'inauguration de l'exposition « Les  
origines de la Suisse » au Forum de l'histoire  
suisse Schwytz 2011. Remaniement 2012*

## **Direction générale**

Andreas Spillmann

## **Direction du projet**

Pia Schubiger

## **Concept et contenu**

Erika Hebeisen, Denise Tonella

## **Scénographie**

Alex Harb

## **Experts scientifiques**

Prof. Dr. Bernard Andenmatten  
Prof. Dr. Peter Blickle  
Prof. Dr. Claudius Sieber-Lehmann  
Prof. privé Dr. Kathrin Utz Tremp

